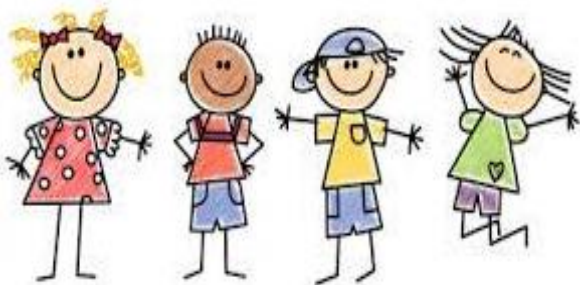


Réseau d'Aides Spécialisées

Aux Elèves en Difficulté

Année 2021 - 2022



Secteur de Bergues/Crochte/Cappelle

☎ 03 28 68 13 64

Secteur de Hondschoote

☎ 06 12 63 49 55

Secteur de Coudekerque-Branche

☎ 03 28 27 14 48

Secteur de Bergues-Crochte-Cappelle

- Psychologue de l'EN : Mme VANSTAVEL
rasedbergues@liste.ac-lille.fr
- Enseignant spécialisé E : M. DRIEUX
frederic.drieux@ac-lille.fr
- Enseignante spécialisée G : Mme BENOIT
chantal.benoit@ac-lille.fr

Secteur de Hondschoote

- Psychologue de l'EN : Mme DUCROCC
corinne.adriansen@ac-lille.fr
- Enseignant spécialisé E : M. DRIEUX
frederic.drieux@ac-lille.fr
- Enseignante spécialisée G : Mme BENOIT
chantal.benoit@ac-lille.fr

Secteur de Coudekerque Branche

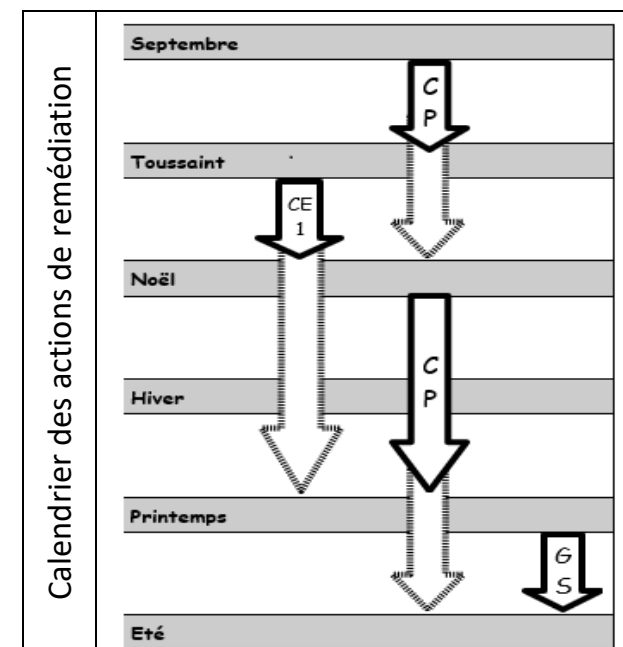
- Psychologue de l'EN : Mme DEPECKER
anne-sophi.depecker@ac-lille.fr
- Enseignante spécialisée E : Mme SALOMON
emmanuelle.salomon@ac-lille.fr
- Enseignante spécialisée G : Mme BENOIT
chantal.benoit@ac-lille.fr

Correspondance :

Pour toute communication électronique, merci de vous référer au tableau des correspondants RASED.

La fiche de demande d'accompagnement :

- Elle est établie suite au bilan du PPRE.
- Elle doit nécessairement être complétée pour toute sollicitation du RASED.
- Elle est étudiée par les membres du réseau en réunion de synthèse suite à laquelle vous aurez un retour.
- Elle peut être envoyée tout au long de l'année pour les trois cycles. Il existe cependant un calendrier spécifique pour les actions de remédiation des maîtres E :
CE1 : avant le vendredi 1er octobre
CP : avant le vendredi 26 novembre
GS : avant le vendredi 25 avril



Les aides à dominante pédagogique :

Les missions des enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante pédagogique, plus fréquemment appelés maîtres E sont :

-> mener des actions de prévention de la difficulté scolaire

-> apporter une aide directe aux élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages à l'école

-> être une personne ressource auprès des enseignants ou dans le cadre du pôle ressource de la circonscription.

Les enseignants E collaborent aussi avec les parents et les intervenants extérieurs.

Après avoir analysé les difficultés et défini un projet d'aide, ils interviennent auprès de petits groupes d'élèves dans la classe en co-intervention.

Les aides à dominante relationnelle :

L'enseignante spécialisée chargée de l'aide relationnelle, plus fréquemment appelée maître G propose une approche globale et psycho-affective de la difficulté scolaire d'un enfant, où sa singularité est reconnue et respectée.

Cela consiste à accompagner l'enfant dans :

-> la (re)construction de l'estime de soi

-> la (re)conquête du désir d'apprendre et de l'autonomie

-> l'adaptation aux exigences de l'école en ajustant ses conduites corporelles, émotionnelles et intellectuelles pour un meilleur épanouissement et plus d'efficacité dans les apprentissages.

L'enseignante G collabore aussi avec les parents et les intervenants extérieurs.

Elle met en œuvre un projet individuel élaboré à partir de la demande d'aide de l'enseignant en accord avec l'enfant et sa famille.

Les psychologues de l'Education Nationale

Les psychologues « éducation, développement et apprentissages » ou EDA exercent dans les écoles au sein des RASED.

Leurs missions sont d'accompagner :

-> la difficulté scolaire

-> les situations de handicap

-> les risques de décrochage

-> les situations de souffrance psychique auprès des élèves, des familles et des équipes éducatives.

Elles participent à l'élaboration des dispositifs de prévention, d'inclusion, d'aide et de remédiation.